

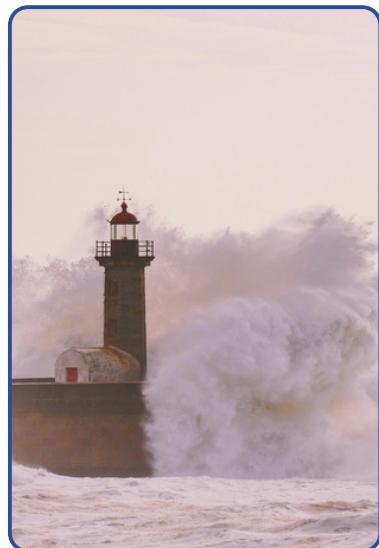
FORMATION SPÉCIALISÉE CSAR : GOST ET GLAT

LE CONCRET FINIT TOUJOURS PAR S'IMPOSER !

→ DANS LA TEMPÊTE, NOTRE CONSTANCE EST FORCE

L'entame de cette instance fut marquée par un imbroglio : **le report d'un mois** du début de l'expérimentation du GOST, causant notamment des désagréments pour les agents concernés. **L'administration s'en défend, mais elle aurait visiblement imputé ouvertement la responsabilité à des syndicats opposés au projet...?**

S'en est suivi un concert d'auto-justification de part et d'autre de la table. Face à ce désordre, notre alliance peut s'appuyer sur l'ensemble de ses déclarations, tenues tant en instance que dans ses comptes rendus depuis les premiers échanges autour de cette initiative : **l'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont toujours affirmé leur soutien à cette expérimentation**, à condition d'avoir un regard efficace sur la gestion des risques et les rythmes de travail, ainsi que des garanties sur la réversibilité du projet une fois mené à son terme, au cas où il ne nous donnerait pas satisfaction. Ainsi, **cette polémique administrative ne saurait nous atteindre.**



→ GOST : UNE EXPÉRIMENTATION QUI DÉMARRE... APRÈS UN DÉTOUR

L'administration a donc confirmé le démarrage de **l'expérimentation GOST au 1er février 2026**, le rapport de l'Inspection du travail n'ayant pas de caractère suspensif. Ce décalage semble pourtant bien intervenir en conséquence du droit d'alerte voté par les organisations syndicales (sauf UNSA Douanes/CGC Douanes), afin de recourir à un inspecteur du travail Un droit légitime, mais un droit qui a eu un effet très concret : retarder une expérimentation destinée à mieux **appréhender des pratiques déjà existantes** sur le terrain, pour les **sécuriser et encadrer plus efficacement**.



→ UNE LIGNE UNSA/CGC CLAIRE, CONSTANTE ET ASSUMÉE

Depuis le début, l'UNSA Douanes et la CGC Douanes tiennent une position, parfois critiquée, parfois caricaturée même, mais qui repose sur **une réalité simple : le GOST n'invente pas le risque**. Il répond à un état de fait déjà connu au sein de la Surveillance, où les agents ont trop souvent dû s'adapter, parfois sans l'avoir choisi, sans cadre formalisé, sans formation spécifique et sans moyens réellement adaptés.

À l'inverse, certains discours entendus lors de cette dernière FS ont semblé... évoluer. Pour mémoire, lors de la FS du 4 novembre 2025, une organisation syndicale demandait officiellement (PV à l'appui) **la suspension du déploiement opérationnel des GOST**. Le 30 janvier, ce même projet ne serait finalement plus un problème de principe. Chacun appréciera.



FORMATION SPÉCIALISÉE CSAR : GOST ET GLAT

LE CONCRET FINIT TOUJOURS PAR S'IMPOSER !

2/2



→ INSPECTION DU TRAVAIL : UN DÉTOUR... POUR ARRIVER AU MÊME CONSTAT

Le rapport de l'Inspection du travail, sollicité à la demande d'autres organisations, ne remet pas en cause le principe de l'expérimentation. Il confirme au contraire ce que l'UNSA et la CGC Douanes portent depuis l'origine :

- OUI, le risque est réel ;
- et OUI, le risque "zéro" n'existe pas ;
- et OUI encore, l'enjeu est d'encadrer strictement l'organisation, le temps de travail, la récupération et le suivi des agents.

Autrement dit, après plusieurs mois d'attente, **le rapport met en exergue les mêmes points de vigilance que ceux que nous avions déjà soulevés**. Un détour, donc, pour arriver aux mêmes conclusions.



Le suivi des agents : en réponse à une interrogation de l'UNSA Douanes, l'administration confirme un suivi médical et psychologique tous les trois mois des personnels volontaires dans cette expérience.



→ GLAT : DES EXIGENCES CLAIRES QUI SUSPENDENT LE DISPOSITIF

Sur le GLAT, le débat a été plus prudent et à juste titre. **Dès le printemps nous avions demandé la suspension des nouveaux GLAT**. Si la consultation des bases de données entre dans les activités habituelles des personnels, les interventions sur le terrain nécessitent des formations nouvelles. En outre, faire travailler ensemble deux branches aux cultures et méthodes différentes ne peut se faire sans un cadrage solide.

Nous avons rappelé plusieurs principes non négociables pour encadrer des opérations sur le terrain :

- **Le volontariat doit être formalisé par écrit, opération par opération.**
- **La sécurisation des interventions relève de la Surveillance**, sans logique de grade ou de statut : ceux dont c'est le métier sécurisent.
- **Les OP/CO interviennent dans un second temps, lorsque le risque est maîtrisé.** Pourtant, certaines déclarations en séance remettent en cause ce principe, c'est préoccupant... Les OPCO seraient-ils condamnés à solliciter leur protection auprès d'autres administrations ?
- **Les rôles doivent être clairement définis**, avec un double pilotage : opérationnel/sécurité d'un côté, contentieux/procédure de l'autre.
- **Les formations doivent rester adaptées** aux missions de chaque branche, sans dérive vers des logiques d'envoyer des agents CO au front.

In fine, **l'administration a indiqué que l'ouverture de nouveaux GLAT était gelée à ce stade**, le temps de renforcer ce cadrage. Ainsi, elle confirme enfin nos alertes initiales.

→ UNE LIGNE RESTÉE COHÉRENTE

CETTE FS AURA SURTOUT MIS EN LUMIÈRE UNE CHOSE : DANS UN CONTEXTE SENSIBLE, LA CONSTANCE EST UNE FORCE. L'UNSA DOUANES ET LA CGC DOUANES ASSUMENT UNE LIGNE PRAGMATIQUE, ANCRÉE DANS LE RÉEL, PARFOIS INCONFORtable, MAIS TOUJOURS COHÉRENTE : ACCOMPAGNER CE QUI VA DANS LE BON SENS, Être EXIGEANT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET REFUSER LES POSTURES QUI CHANGENT AU GRÉ DES CIRCONSTANCES.



L'UNSA DOUANES, LA VOIX DU TERRAIN

